NATIONS
UNIES

TD

Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
LIMITÉE

TD/B/55/L.2/Add.3
24 septembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-cinquième session
Genève, 15-26 septembre 2008

PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT SUR SA CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 15 au 26 septembre 2008

Rapporteuse: Mme Andriani Falkonaki-Sotiropoulos (Grèce)

TABLE DES MATIÈRES

Page

II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT (*suite*) 2

Interdépendance: Mobiliser les ressources pour le développement − prix des produits de base, capacités productives, offre et distribution 2

GE.08-51855 (F) 250908 250908

II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT *(suite)*

Interdépendance: Mobiliser les ressources pour le développement − prix des produits de base, capacités productives, offre et distribution

1. Au cours du débat sur les chapitres 1 à 3 du *Rapport sur le commerce et le développement, 2008*, les délégations se sont largement félicitées du Rapport et de l'accent qui avait été mis sur la mobilisation des ressources pour le développement. Le Rapport jetait les bases des discussions à venir sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de la prochaine Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey. Il proposait a) une évaluation claire de l'actuelle situation économique, y compris une analyse utile et pertinente des récentes perturbations financières, b) une analyse détaillée des incidences de politique générale des récentes hausses des prix des produits de base et des denrées alimentaires, c) une réflexion riche et approfondie sur des questions cruciales pour l'économie des pays en développement, et d) un excellent point de départ pour un meilleur débat documenté.

2. Les délégations se sont inquiétées de la détérioration de la situation économique mondiale sous l'effet de la crise financière aux États-Unis et de ses répercussions possibles sur d'autres pays, en particulier les pays en développement. Des craintes ont été exprimées quant au risque croissant que le ralentissement dans les pays développés ne s'étende aux pays en développement. D'une manière générale, les pays en développement étaient considérés être mieux préparés à faire face à la crise que par le passé, car ils avaient récemment enregistré de solides gains financiers extérieurs, comme en témoignaient leurs excédents en compte courant et leurs réserves accumulées. Ils étaient devenus moins dépendants des apports financiers extérieurs, et le risque de contagion de la crise financière était faible. Toutefois, ils seraient davantage touchés par des effets indirects, provenant du secteur de l'économie réelle, car la demande de biens diminuerait en raison du ralentissement économique global.

3. Concernant les politiques nécessaires pour affronter la crise, quelques délégations ont mis en doute l'utilité des plans de sauvetage des institutions financières dans les pays développés, mais ces plans de sauvetage ont finalement été jugés utiles à l'intérêt public, dans la mesure où les institutions financières assuraient des services importants pour le secteur productif.

Ils permettaient également d'endiguer les risques systémiques, car en dépit de leur coût, il serait encore plus onéreux de laisser la crise s'étendre. Il a néanmoins été convenu que l'aide publique ne devait pas être gratuite et qu'il fallait renforcer la régulation des marchés financiers afin d'empêcher de nouvelles crises. Il a également été largement convenu que la discipline des marchés n'était pas suffisante et que l'État devait être plus actif pour surveiller les marchés financiers et prévenir les crises financières. Les gouvernements devraient même, dans certains cas, fixer des objectifs pour des variables importantes comme les taux d'intérêt et les taux de change.

4. De nombreuses délégations ont reconnu que la solution de la crise financière devrait être globale, sous la forme d'un renforcement de la coordination des politiques macroéconomiques internationales. Une réforme de l'architecture financière internationale a été jugée prioritaire. Il a toutefois été souligné que les pays développés avaient constamment refusé d'inscrire une telle réforme à l'ordre du jour des priorités internationales. Une coordination macroéconomique globale impliquait que les pays à excédent, en particulier l'Union européenne, se montrent plus actifs en adoptant des politiques permettant de contrer les tendances récessionnistes et d'encourager la demande. Elle devrait également englober une coordination des politiques de taux de change. Les divergences entre les politiques monétaires des banques centrales des grands pays risquaient d'encourager de nouvelles spéculations et de déstabiliser davantage encore le système. Quelques délégations ont également souligné l'importance de la coopération monétaire et financière régionale face à la crise financière. Les délégations ont reconnu l'intérêt de la coopération régionale pour le développement dans d'autres domaines, tels que le commerce et le développement des infrastructures, ainsi que pour faire face à la crise alimentaire mondiale.

5. L'importance des produits de base pour le développement des pays en développement et la nécessité d'une approche multidimensionnelle de ces produits ont fait l'objet d'un large accord. Les hausses de prix avaient profité à de nombreux pays en développement producteurs de produits de base, avec une amélioration correspondante de leurs termes de l'échange et de leur balance courante. Toutefois, beaucoup d'autres pays en développement, en particulier en Afrique, étaient confrontés à des difficultés en raison de la hausse des prix alimentaires et énergétiques. Les délégations ont largement reconnu que la spéculation avait beaucoup contribué à la hausse des prix des produits de base. Cela témoignait des liens étroits existant entre les marchés de produits et les marchés financiers. Il a également été souligné que la hausse des prix

des produits de base ne se traduisait pas nécessairement par une hausse des revenus dans les pays en développement exportateurs de produits, car elle était souvent absorbée par l'accroissement des profits des sociétés transnationales.

6. Pour de nombreuses délégations, l'adoption de politiques monétaires restrictives face à la hausse des prix des produits de base pouvait créer un énorme risque de récession. En outre, l'instabilité des prix de ces produits restait un important facteur de vulnérabilité dans les pays en développement. Les hausses de prix risquaient de ne pas être durables, sous l'effet d'une réduction de la demande induite par le ralentissement économique général, du temps de réaction nécessaire pour adapter la production et de la spéculation. Les délégations ont reconnu la pertinence de la recommandation faite dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2008* de créer et d'améliorer des mécanismes pour remédier à l'instabilité des prix des produits de base. Une mesure additionnelle possible pour réduire cette instabilité était de limiter toute spéculation excessive sur les marchés de produits. Au niveau national, certains types de fonds de stabilisation pouvaient être utiles. Il a été largement reconnu que la solution à la dépendance des pays en développement à l'égard des produits de base passait par la diversification et l'industrialisation, lesquelles exigeraient un accroissement des investissements productifs.

7. Il y a eu un large consensus quant à la gravité de la crise alimentaire et de ses conséquences sociales pour les pays en développement, en particulier les pays à faible revenu. Cette crise compromettait sérieusement les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. On a souligné le rôle de la demande de biocarburants, de la spéculation et des changements climatiques dans la hausse des prix alimentaires. La solution à la crise alimentaire devrait également être globale − aider les pays en développement à accroître leurs capacités de production vivrière − et il fallait s'attacher à répondre aux besoins des petits agriculteurs, en mettant l'accent sur une production agricole durable. Il a également été jugé utile d'envisager des approches régionales en matière de sécurité alimentaire. Il fallait éviter des mesures de restriction du commerce des produits alimentaires et éliminer les subventions agricoles dans les pays développés. Il faudrait augmenter l'aide publique au développement pour répondre à la fois aux besoins urgents et aux contraintes à long terme en matière de production agricole.

8. Même avec une augmentation des flux de capitaux, l'aide au développement et l'allégement de la dette restaient nécessaires à la réalisation des OMD dans de nombreux pays en développement, pour accélérer l'investissement intérieur, soutenir les dépenses sociales et financer les transformations structurelles nécessaires au-delà de 2015. Les délégations se sont largement fait l'écho de l'appel lancé dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2008* en faveur d'un accroissement de l'aide publique au développement, qui soit de surcroît spécifiquement axé sur des activités propices à la croissance. Une délégation a toutefois fait remarquer que cela ne devrait pas compromettre l'aide affectée à des fins sociales. Il y a eu un large accord sur la nécessité de renforcer le partenariat mondial pour le développement, y compris avec la société civile et le secteur privé, pour faire face aux difficultés globales engendrées par la crise financière et la crise alimentaire.

9. Les délégations ont souligné la pertinence du mandat défini dans l'Accord d'Accra et se sont félicitées des premières mesures prises par la CNUCED pour le mettre en œuvre. Il fallait renforcer l'approche intégrée et globale du développement que défendait de longue date la CNUCED. Celle-ci devait poursuivre ses travaux indépendants de recherche et d'analyse et contribuer à promouvoir une plus grande cohérence des systèmes commercial, financier et monétaire multilatéraux au bénéfice d'un système économique mondial plus stable et plus favorable au développement. La CNUCED devrait également continuer de fournir d'importants conseils stratégiques aux pays en développement pour les aider à mieux appréhender les perspectives et les enjeux de la mondialisation et de l'interdépendance.